



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2026,
A LA MAISON DES CONGRÈS CLAUDE NICOLLIER AUX DIABLERETS,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE JONATHAN BUSSET**

Le Conseil communal d'Ormont-Dessus,

Vu Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2025

Où le rapport de la commission chargée de l'étudier

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. D'approuver les comptes communaux 2025 tels que présentés;
2. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Jonathan Busset



La secrétaire :

Laure Détraz



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2025,
A LA MAISON DES CONGRÈS CLAUDE NICOLLIER AUX DIABLERETS,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE JONATHAN BUSSET

Le Conseil communal d'Ormont-Dessus,

Vu le préavis municipal n°04-2026, relatif à la modification des statuts de l'ARASAPE

Où le rapport de la commission chargée de l'étudier ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour de cette séance.

DECIDE :

1. d'accepter la proposition de modification des statuts de l'ARASAPE, tels que présentés

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jonathan Busset



La secrétaire

Laure Détraz



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2026,
A LA MAISON DES CONGRÈS CLAUDE NICOLLIER AUX DIABLERETS,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE JONATHAN BUSSET

Le Conseil communal d'Ormont-Dessus,

- Vu le préavis municipal n° 05-2026, relatif à une demande de crédit complémentaire de CHF 233'000.00 pour le financement de la révision des Plans d'affectation communaux
- Où le rapport des commissions chargées de l'étudier ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour de cette séance.

DECIDE :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 233'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jonathan Busset



La secrétaire

Laure Détraz